

# BARDONNEX ALTERNATIVE

- BA, QU'EST-CE QUE C'EST
- CHEMIN PIETONNIER
- CARTES JOURNALIERES C
- UNE ANNEE DE PRESIDEN
- AU CONSEIL MUNICIPAL
- ECRITURE EPICENE
- MA FILLE
- REFERENDUM
- COUP DE GUEULE
- DONS



## EDITO

A l'approche de la fin de la première année de législature avec le retour de Bardonnex Alternative au Conseil municipal, il est temps de faire le point.

Nos élu-es ont contribué largement à faire avancer le débat politique. Cependant, force est de constater que l'arrivée de BA au Conseil municipal dérange quelque peu et que plusieurs propositions ont été reçues fraîchement par la majorité en place. Certaines ont été refusées, d'autres renvoyées en commission.

En voici un florilège:

- Une voie verte entre Croix-de-Rozon et Troinex en direction de Carouge
- Une motion zéro déchets
- Le maintien des cartes CFF communes
- La défense de La Tuilerie
- La représentation de la diversité des sexes dans les documents écrits de la commune

Concernant le 1er référendum abouti sur la commune de Bardonnex, il est utile de rappeler ici que Bardonnex Alternative n'est pas opposé à l'éco-point en tant que tel. Nous nous insurgons, en dehors de l'argument financier déjà évoqué, contre le choix de l'emplacement prévu à la place De-Brunes. Ne serait-il pas plus judicieux d'embellir le centre du village avec l'aménagement d'une jolie place conviviale en son coeur, avec éventuellement des jeux pour les enfants, plutôt que de l'enlaidir avec une déchetterie?

Plusieurs gros chantiers sont en cours: la construction de la nouvelle école que nous voulons vraiment durable, la lutte contre la pollution lumineuse et les économies d'énergie, l'éventualité d'un sol synthétique pour le terrain de foot.... Nos élu-es oeuvrent en faveur de réponses écologiques, durables, respectueuses de l'environnement et les besoins des usager-ères.

Andréa DANOS, présidente

## BA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

### Dis mémé, c'est quoi Bardonnex Alternative ?

C'est un mouvement politique sur la commune de Bardonnex qui réunit des personnes qui **défendent des idées et des valeurs** telles que le développement durable, la cohésion sociale et la mobilité douce, entre autres.

### Est-ce que ce mouvement peut décider des trucs dans la commune ?

Aux dernières élections, BA a réussi à obtenir 6 sièges sur 17 au Conseil municipal. Ceci veut dire que le mouvement reste minoritaire mais peut influencer les décisions communales.

### C'est quoi une décision communale ?

Tu te souviens quand on a été patiner ensemble ? Beh, ce sont les membres du Conseil municipal qui ont accepté, à la majorité, ce projet de patinoire éphémère devant le hangar. Et la piste cyclable que tu empruntes ? Ce sont aussi eux qui ont proposé de la créer.

En ce qui me concerne, ce sont les élu-es qui organisent une sortie des ainé-es chaque année, à laquelle je me réjouis de participer. J'y retrouve mes amis et amies pour une journée de découvertes en dehors de la commune. C'est chouette !

### Mais qui peut faire partie de BA ?

N'importe quel-le habitant-e de la commune qui partage les valeurs du mouvement.

### A partir de quel âge est-ce qu'on peut se présenter pour être élu-e au Conseil municipal ?

Dès que tu as le droit de vote, c'est à dire 18 ans.

### Et pourquoi on voterait pour BA ?

Parce que pour nous, il est essentiel de maintenir et de développer la solidarité envers les personnes les plus démunies, ici ou dans des pays plus défavorisés. Cela veut dire que personne ne doit être oublié sur le bord de la route, ni montré du doigt.

Nous voulons agir dans une perspective qui permet aux générations futures, comme toi par exemple, de pouvoir hériter d'une planète où les ressources ne seront pas détruites irrémédiablement.



### Oui, mais comment ? Vous êtes pas un peu utopistes sur ce coup là ?

Pour obtenir ce que tu as aujourd'hui - en bien ou en mal - des personnes se sont investies politiquement dans le passé. D'ailleurs, quand toi tu vas à une manif pour le climat, c'est une manière de faire de la politique. Tu donnes ton avis. Et c'est comme ça qu'un jour le climat deviendra un sujet principal dans les décisions politiques.

Tu peux encore aller plus loin en votant et en t'engageant politiquement dans ta commune.

### Mais qu'est-ce qu'on peut changer au niveau de la commune ?

Et bien par exemple, quand on parle de mobilité, on pense dès le départ à la mobilité douce ; c'est à dire aux transports collectifs, à la marche ou au vélo. Quand on doit chauffer un bâtiment, on étudie toutes les possibilités qu'offrent les énergies renouvelables.

Bientôt nous aurons enfin une nouvelle école à Bardonnex, nous veillerons à ce que ce soit une école vraiment durable !

**En gros, il est primordial que dans chacune de ses actions, la commune réfléchisse à l'impact que cela peut avoir en matière environnementale et sociale.**

### D'accord ! Et si je suis déjà membre d'un parti, est-ce que je peux faire partie de BA ?

Bien sûr ! Dans ce mouvement, il y a plusieurs personnes qui appartiennent à des partis différents, tels que Les Verts et les Socialistes. La majorité des membres du comité et des élu-es de BA sont hors partis. **La diversité des tendances politiques est une richesse aux yeux de BA qui privilégie les valeurs fondamentales qu'elle cherche à défendre.** Ainsi tu n'es pas obligé d'appartenir à un parti pour rejoindre BA, tu peux juste avoir envie de t'investir dans le futur de ta commune.

Alors, ça te dit ?

Chloé JACOT-DECOMBES, Tatiana HOYOS et Andréa DANOS

Dessins : Raphaëlle Wenger



## CHEMIN PIÉTONNIER

La commune de Bardonnex est magnifique ! Nous avons la chance de pouvoir observer de grands arbres dont de splendides et vieux chênes, des champs, des haies vives, mais aussi des chouettes chevêches, des rouges-gorges, des mésanges, des hérissons et tant d'autres petits animaux. Le spectacle de la nature sous toutes ses formes !

Il suffit d'observer cet environnement pour avoir envie de le préserver. Créer une relation avec la nature est sain, essentiel et motivant. La protection de l'environnement encourage, tant que faire se peut, à privilégier la proximité et la mobilité douce. Qu'avons-nous envie de transmettre à nos enfants ? **Antoine de Saint-Exupéry disait : « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »**

### Le 9 février dernier, le Conseil municipal a voté en faveur d'une motion proposant l'aménagement d'un cheminement piétonnier, derrière la haie, à côté de la piste cyclable.

Cette motion a été présentée par la commission des routes, travaux et emplacements communaux. Nous ne pouvons que saluer la collaboration inter-partis à l'élaboration de ce projet.

L'objectif de cette motion est double. D'une part encourager la mobilité douce et respectueuse de l'environnement en offrant des itinéraires attractifs et, d'autre part, renforcer l'aspect sécuritaire de ce tronçon de piste cyclable. Il y a un réel danger quand piétons, cyclistes, familles avec de jeunes enfants, personnes âgées, chiens et parfois même chevaux, empruntent cette belle et sinueuse piste. Croix-de-Rozon se développe. De nouveaux immeubles se construisent et sa population ne cesse d'augmenter. Le risque d'accident lors de l'utilisation de cette voie va encore s'accroître. Il est temps d'agir pour que chacun-e puisse se déplacer en toute sécurité..

Malheureusement, la commune ne dispose pas de parcelles communales permettant l'aménagement de ce cheminement. Cette motion invite donc Madame la Maire à négocier avec les propriétaires concerné-es l'acquisition, ou toute autre solution, permettant l'aménagement des surfaces nécessaires pour la réalisation de ce chemin piétonnier parallèle à la piste cyclable. Croisons les doigts !

Raphaëlle WENGER



## Cartes journalières communes

Le Conseil municipal a accepté une résolution de Bardonnex Alternative «Maintenons les cartes journalières CFF». Cette résolution qui s'oppose à la suppression des cartes journalières communes par les CFF - sous prétexte que les billets dégriffés remplacent avantageusement ces cartes journalières - a été acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil après avoir été examinée par la commission des finances.

Christian FREY 17.05.21

## UNE ANNÉE DE PRÉSIDENTENCE

Des ami-es, habitué-es à visiter notre beau canton ami et proche du Valais, me disaient, « Toi vraiment tu es Président à Bardonnex ? »

Ce titre de Président, utilisé en Valais, en France ou dans notre belle commune de Bardonnex a une valeur différente. Certain-es s'adressaient à moi lors de mon élection à ce poste, « tu es le premier citoyen de la commune ».

Président du Conseil municipal, un beau nom et une fonction à tenir lors des séances plénières du conseil municipal: diriger les débats, donner la parole et respecter au mieux le règlement.

Tout ceci malgré l'impossibilité de suivre les formations proposées par l'association des communes Genevoises aux nouveaux élus et nouvelles élues, en raison de l'épidémie de Covid 19.

Certain-es qui me croisent lors de mes nombreuses promenades sur la commune me saluent d'un large et tonitruant « Bonjour Monsieur Le Président ».

Maintenant, avec du recul je peux l'avouer, j'ai aimé cette fonction, le rapprochement avec l'exécutif et l'administration communale.

J'ai particulièrement apprécié de pouvoir communiquer avec mon groupe lors des caucus sur la position de la mairie concernant certains sujets sensibles.

Ce poste à responsabilité, j'espère l'avoir tenu sans trop d'erreurs.

J'ai imposé, dès la première séance et jusqu'à la dernière de mon année de mandat, mon style.

Tout d'abord, selon l'usage du Conseil municipal de la ville de Genève et contre certains avis, j'ai imposé le vousoiement (mot typiquement romand) ainsi que s'adresser lors des séances plénières par son nom de famille, cette particularité permettant une distance et améliorant, selon moi, la possibilité de prise de parole. On m'a reproché parfois d'être, lors des séances, trop carré et sévère.

Des membres du municipal m'ont dit, et c'est protocolé, qu'il était d'usage de se tutoyer. Je suis absolument pour le tutoiement et les familiarités mais j'ai décidé que, en tant que Président du Conseil municipal, et par respect pour la fonction des conseillères et conseillers qui y siègent, «Le vous serait d'usage » ceci également afin d'aider par clarté, la lourde tâche des procès verbalistes.

Des difficultés j'en ai croisées lors de ces douze mois : d'abord siéger avec un masque et en particulier dans l'immense salle communale, avec la distanciation sociale nécessaire à la sécurité de toutes et tous.

Rien n'est facile en cette période et notamment de tenir, en toute sécurité sanitaire, des séances à 27 personnes incluant un public restreint.

Un évènement marquant me revient également lorsque j'ai été interpellé par une délégation du syndicat Unia défendant alors les intérêts des travailleurs de la tuilerie, briqueterie de Bardonnex qui depuis lors, malgré les efforts communs, est malheureusement et définitivement fermée.

Je souhaite à ma vice-présidente Véronique Crettenand de nombreuses satisfactions dans ce rôle qui, je le rappelle, empêche de voter durant presque l'intégralité de son mandat. Bon vent Présidente.

Nicolas VERNAIN



## COMMENT SE FAIRE ENTENDRE AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Cette question, les conseillers et conseillères municipales de BA se la posent depuis le début de la législature. En septembre 2020, gonflé-es à bloc suite à notre succès électoral (6 élu-es, 2e parti de la commune), nous avons fait un inventaire de tout ce que nous allions proposer au Conseil municipal. Ceci d'autant plus que beaucoup de représentant-es des autres partis de la commune nous avaient dit : « Super que vous veniez nous rejoindre, enfin quelque chose de nouveau, ça ronronne au niveau du CM. » Nous avons dû déchanter rapidement, pratiquement toutes nos propositions ont été refusées.

En effet, on nous a dit que ce n'est pas comme cela qu'il fallait s'y prendre, que les motions et résolutions ne devaient pas être présentées en plénière du CM mais dans les commissions, bref on avait tout faux. Après vérification dans la LAC (Loi sur l'administration des communes) nous avons constaté que nous n'étions pas à côté de la plaque et parfaitement en droit de déposer des motions et des résolutions mais ça ne correspondait pas aux usages du CM de Bardonnex : toute nouvelle proposition devait être présentée dans le cadre des commissions existantes où ces propositions pouvaient patienter pendant un temps certain, couvertes par le secret des commissions qui ne permettait pas d'en parler.

La raison profonde de cet usage était qu'elle permettait de formuler des propositions communes et ainsi d'éviter tout conflit. Si cette approche peut convenir à certains sujets consensuels, elle ne doit cependant en aucun cas empêcher l'exercice des droits fondamentaux de nos élu-es, à savoir le droit de présenter en public des questions, des motions, des résolutions et des délibérations. En effet, si les électeurs et électrices de la commune de Bardonnex ont donné une large place à l'association Bardonnex Alternative c'est qu'elles et ils attendent de ce mouvement des idées nouvelles, des propositions innovantes, quitte à ce qu'elles soient parfois dérangeantes.

Notre but n'est pas du tout de faire de l'opposition systématique, la preuve c'est que nous avons accepté à l'unanimité toutes les propositions des deux autres partis qui allaient dans le sens de nos valeurs (développement durable, justice sociale etc). Ce que nous demandons, c'est une ouverture des deux autres partis pour entrer en matière sur nos idées et nos propositions. Ce n'est pas parce qu'une chose ne se pratiquait pas jusqu'à présent qu'il faut d'emblée la rejeter.

Cerise sur le gâteau, la réaction au dépôt du référendum contre l'installation d'un éco-point à la Place de-Brunes à Bardonnex. De mémoire de Bardonnésien-nes on n'avait jamais vu cela : un référendum dans notre paisible commune qui en plus a abouti avec beaucoup plus de voix que nécessaire ! Et bien voilà, le droit de référendum est un droit démocratique, il est parfaitement légitime de l'utiliser et il y en aura probablement d'autres à l'avenir.

Osons rêver : nous imaginons un Conseil municipal où chacun des trois partis garde ses particularités et ses objectifs propres mais en même temps entre en matière sur les propositions des autres.

Christian FREY

## POURQUOI EST-CE QU'IL FAUT FAIRE DE LA PLACE AUX FEMMES DANS LA LANGUE FRANÇAISE ?

BA a déposé un projet de résolution qui a été discuté – et refusé - lors du dernier Conseil municipal, le 18 mai 2021.

La résolution demandait :  
> que les courriers et documents officiels issus de la commune et de l'administration s'adressent aux habitantes et aux habitants.  
> que les documents officiels soient désormais rédigés en langage épicène, en favorisant les termes neutres pour d'une part éviter la binarisation et d'autre part faciliter la lecture.  
> et finalement que le règlement du CM soit adapté en mentionnant non seulement les conseillers municipaux mais également les conseillères municipales.

Or, cette proposition de BA a été rejetée par l'ensemble des groupes DC-Entente et PLR +.

Pourtant, c'est à la fois évident et incontournable: la langue structure notre pensée et forge notre réalité. La langue est le reflet de notre société et doit évoluer avec elle. Les inégalités, les violences faites aux femmes, les différences de salaire, de représentativité sont des questions qui impactent autant les hommes que les femmes et qui sont urgentes à aborder. Elles sont liées, de près ou de loin, au langage et demandent aujourd'hui la mobilisation de toute la société. Il est clairement établi que les messages implicites que nous véhiculons à travers le choix de nos mots, au quotidien, en privé ou en public, ont une influence, même malgré nous, sur nos représentations, sur notre réalité.

Mais alors face à cette évidence, pourquoi la demande de s'adresser également aux femmes dans nos textes communaux fait aussi peur à nos collègues du municipal? Pourquoi refuser même d'entrer en matière, refuser la discussion en commission pour trouver un compromis acceptable, refuser que la commune s'engage à s'adresser aux habitantes et aux habitants, aux conseillers municipaux et aux conseillères municipales ? Comment faire évoluer les mentalités, comment atteindre une vraie égalité si on refuse de commencer par donner autant de place aux femmes qu'aux hommes dans notre langue ?

**Ce n'est pas une priorité ?** Au contraire, c'est une priorité, et tout le monde, quelle que soit sa place, doit se saisir de cette problématique. **Les femmes ne constituent pas une minorité: on parle quand même de la moitié de la population !!**

**C'est trop compliqué ?** BA demandait très simplement que l'on s'adresse aux habitantes et aux habitants, au-delà de l'adresse, dans les textes et courriers. Ou que les termes choisis soient neutres et englobants pour alléger ou simplifier : dire par exemple « la population » de Bardonnex au lieu « des habitants », ou dire « les membres du Conseil municipal » au lieu des « conseillers municipaux », ...

**On risque de se tromper ?** Évidemment qu'il faut s'habituer, il faut tester, il faut même accepter d'ajuster, rien n'est encore figé. **Mais c'est dans le fait de ne pas se mettre en mouvement sous prétexte qu'on risque de faire des erreurs que réside justement l'erreur.**

Nous espérons pourtant que malgré ce refus peu encourageant pour les femmes, la pratique va petit à petit évoluer.

PS : mon texte est rédigé en langage épicène : était-il compliqué à lire ?

Stéphanie REUSSE

## MA FILLE

Ma fille a 5 ans. Quand elle sera grande, ma fille veut être **licorne-astronaute**.

Elle découvrira rapidement, en grandissant, qu'être licorne ce n'est malheureusement pas possible. Par contre je ne pourrais pas accepter qu'elle renonce à son rêve d'étoiles, sous prétexte qu'en grandissant elle réaliserait que finalement, astronaute, c'est plutôt un métier pour les garçons, ou qu'une fille astronaute c'est vraiment très rare et qu'il faudra faire ses preuves, deux fois plus que les autres probablement. Si elle renonce à devenir astronaute je veux que ce soit car elle a trouvé d'autres rêves, qui lui conviennent mieux, à elle.

Tous les jours, je m'efforce de l'éduquer en lui apprenant qu'elle est en tous cas aussi forte, aussi maligne, aussi intelligente, aussi sensible, aussi courageuse que n'importe quel autre enfant. Je m'efforce de lui inculquer que jamais aucun chef, mari, collègue, petit-ami, voisin, ni n'importe qui n'aura le droit de lui dire quoi faire, ou comment le faire, juste sous prétexte que c'est un homme, ou elle une femme. Je veux que ma fille grandisse libre. Libre de choisir son métier. Ses amis. Ses vêtements. Sa parole. Ses opinions.

Ma fille a 5 ans. Elle va à l'école. Bientôt elle apprendra à lire. Et on lui dira que le masculin l'emporte sur le féminin. On lui dira que quand on parle d'un groupe c'est toujours au masculin. Et elle comprendra vite que dans un groupe elle disparaît, elle cesse d'exister. Elle n'existe plus car elle n'est pas nommée. Comment peut-elle comprendre qu'on lui affirme d'un côté qu'elle a les mêmes droits, les mêmes possibilités, les mêmes opportunités alors qu'elle est invisible dans la langue. Quand elle entend parler des habitants, des experts, des conseillers municipaux, des participants, des étudiants, des chirurgiens, des citoyens, des professeurs, quand elle entend tous ces masculins, comment peut-elle réellement croire qu'elle a la même place, la même reconnaissance sociale, les mêmes droits, la même légitimité ? Comment peut-elle faire autrement que se sentir invitée, tolérée ou cooptée par ses pairs hommes ? Comment peut-elle croire qu'il y a une vraie place pour elle dans un monde qui a tout l'air d'être leur monde ?

Il est vrai que le point médian n'est pas évident, les répétitions un peu lourdes, le langage épïcène des fois assommant, mais cela n'en vaut-il pas la peine ? Quelques points médians pour que - peut-être une fois - nos filles accèdent à la vraie égalité ?



Celle où elles n'ont plus besoin de se battre, de militer, de revendiquer ? Celle où leurs compétences sont reconnues à la seule lumière de leurs compétences ? Celles où les hommes ne se permettent plus d'abuser de leur force, de leur autorité ?

Certes, la langue ne fera pas tout. Et je sais bien que **les licornes** n'existent pas. Le chemin est encore long. Mais si on ne commence pas par la langue, le combat est perdu d'avance. Si on ne commence pas là où on vit, dans nos foyers, dans nos maisons, dans notre commune, comment peut-on espérer voir les choses changer ?

Stéphanie REUSSE



## REFERENDUM, OÙ EN EST-ON ?

Lors de sa séance du 5 mai dernier, le Conseil d'Etat genevois a constaté l'aboutissement du référendum communal contre une déchetterie enterrée à la Place De-Brunes à Bardonnex.

Rappelons que les 266 signatures exigées ont été rapidement récoltées puisque 361 signatures ont été déposées bien avant la fin du délai référendaire. Pour être précis, le Service des votations et élections en a contrôlées 285 dont 271 ont été validées, le décompte a donc été interrompu. Une votation aura bien lieu, la date étant encore à définir mais pas avant fin 2021. Pour la commune, il s'agit du premier référendum qui aboutit, cela suite à une pétition (signée par 144 personnes) qui avait été adressée à l'Exécutif courant de l'été 2019. Le comité référendaire, constitué de plusieurs habitant-es, s'est formé après l'adoption du projet par le Conseil municipal en décembre 2020.

**Les signataires ne se sont pas mobilisés pour empêcher la construction d'un écopoint mais pour le prévoir à un endroit plus adéquat.** Récemment (dans un article de la Tribune de Genève, 8-9 mai 2021), Mme la maire citait l'exemple de l'écopoint enterré de Charrot pour justifier le bien-fondé de l'ensemble du projet. Charrot est un excellent exemple, l'éco-point y a été construit à l'extérieur du village (au stade de foot) et de simples points de récupération pour les ordures ménagères et le papier seront installés dans le village.

**A Bardonnex, le projet prévoit la déchetterie sur la place centrale**, avec l'abattage de plusieurs arbres à la clé. Quant aux autres points de récupération du village, supprimés par un vote lors d'un Conseil municipal, par quoi seront-ils remplacés ? En parallèle, des actions pourraient être entreprises sur la commune pour limiter la production de déchets, à l'instar du programme carougeois de zéro déchet. Le canton est également en pleine réflexion sur la gestion des déchets, ses recommandations pour les communes seront autant d'informations précieuses pour mettre en place une gestion optimale. Vous entendrez donc encore inévitablement parler d'écopoint et de la future votation en 2021.

**En attendant, valorisons nos villages, construisons des écopoints s'il le faut mais au bon endroit !**

Corinne BRECHBUHL



## COUP DE GUEULE !

*Quand nos adversaires politiques attaquent une association communale, c'est louche !*

*Pourquoi une si basse attaque dans le journal PDC-Entente ? Dans le numéro d'avril de Bardonnex information, organe historique et néanmoins politique du PDC local, vous aurez lu l'étonnement de NP. Mais de qui s'agit-il donc ? Et pourquoi cet anonymat des signatures ?*

*Que l'on affirme des convictions dans un organe de cet acabit, ok. Que l'on attaque une idée d'un adversaire politique est compréhensible. Mais que, sous couvert d'une question soi-disant anodine, l'on tente de saper le travail d'un comité associatif, là je dis stop ! Fini la récré, tout le monde à la maison.*

*Que l'on soit clair: cette personne connaît depuis longtemps la réponse à sa question. Pourquoi jouer les naïfs ?*

*Oui, des légumes produits en France voisine, achetés en zone franche, ont été proposés à la clientèle de l'Eki-Thé ! Et alors ?*

*Mais ce que cette personne sait surtout, depuis novembre dernier, c'est que les producteurs de la commune ont été contactés, mais qu'ils ont décliné l'offre qui leur avait été faite en son temps, pour des raisons qui leurs sont propres. Voilà pourquoi il n'y a pas de légumes de Bardonnex à L'Eki-Thé ! C'est simple.*

*Alors laisser entendre que l'Eki-thé ne veut pas favoriser la production locale est proprement mensonger... mais compréhensible, finalement. Voici pourquoi :*



*La provenance des légumes, ce membre du PDC, ne s'en soucie pas. Ce que veut cette personne, semble-t-il, c'est dénigrer un commerce local. Pourquoi celui-ci ? Comme par hasard, il est présidé par une de nos élues ! Une personne qui se démène tous les jours avec d'autres bénévoles, pour maintenir vivant ce commerce très apprécié, pris comme tant d'autres dans la tourmente que l'on sait. Nous y voilà ! Ce n'est pas plus compliqué ! Mais pas très honnête.*

Christian HOTTELIER

# APPEL AUX DONNS

Bardonnex Alternative, est un mouvement citoyen majoritairement non-encarté et sans soutien financier d'un parti cantonal, c'est pourquoi il est important d'avoir d'autres types de soutien, comme le vôtre.

Lorsque les habitant·es d'une commune élisent, d'un seul coup, six conseillères municipales et conseillers municipaux de notre mouvement, il est clair qu'une tranche non négligeable de la population veut agir différemment. Les conseillères municipales et les conseillers municipaux de BA travaillent d'arrache-pied pour apporter une vision plurielle aux problématiques communales.

Chacun·e de nos conseiller·ères possède une expertise et de l'expérience dans plusieurs thématiques essentielles et indispensables à la compréhension de ce qui préoccupe les habitant·es de notre commune. L'écologie, le social, l'enseignement, mais aussi les finances ou encore la politique et bien d'autres encore. Ils et elles sont à l'écoute des différents points de vue et soutiennent ceux qui sont le plus en adéquation avec leurs valeurs et qui permettront de créer un meilleur avenir pour nos enfants.

## A quoi sert votre don ?

Votre don permettra de soutenir notre mouvement qui propose de nouvelles idées d'amélioration pour notre commune, en accord avec les principes que nous défendons. Une autre façon de voir, pour atteindre des objectifs importants que nos élu·es mettent en avant dans leur travail.

Cependant, pour pouvoir agir, nous avons besoin de vous et de votre soutien.

Vous pouvez choisir de nous aider à construire un avenir plus proche de vos convictions qui rejoignent l'idée d'un monde meilleur, plus proche de l'humain et de la nature.



## Comment sera utilisé votre don?

Bardonnex Alternative garantit que votre don sera affecté à ce que vous avez décidé de soutenir et respectera cette affectation. Par exemple soutenir la parution de notre journal, ou encore notre prochaine élection ou tout simplement une action spécifique de notre mouvement.

Il est bon de se souvenir aussi que votre don est déductible de vos impôts.

L'IBAN de Bardonnex Alternative : CH13 0839 0036 6973 1000 2

Tatiana HOYOS  
Trésorière de BA

Le comité de Bardonnex Alternative ainsi que l'ensemble des élu·es vous souhaitent de passer un excellent été.  
Nous nous réjouissons de vous retrouver à la rentrée pour une nouvelle année de législature que nous souhaitons fructueuse.

[bardonnex.alternative@gmail.com](mailto:bardonnex.alternative@gmail.com)  
[www.bardonnex-alternative.ch](http://www.bardonnex-alternative.ch)

**BARDONNEX  
ALTERNATIVE**